UN AVENIR ASSURÉ

Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages

BILAN ANNUEL
2012-2013

MISSION

À l'initiative de la Chambre de l'assurance de dommages et grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'industrie, c'est en 2002 que la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages (Coalition) a été créée. Sa mission est d'intéresser davantage de candidats aux possibilités de carrières offertes en assurance de dommages et de revaloriser l'image des professionnels qui y œuvrent.

An initiative of the Chambre de l'assurance de dommages, the Coalition was created in 2002 thanks to the mobilization of stakeholders throughout the damage insurance industry. Its mission is to interest more candidates in career opportunities in damage insurance and to enhance the image of professionals working in the industry.

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT
Un vent de renouveau souffle sur la Coalition 4

RÉFLEXION STRATÉGIQUE
Réfléchir ensemble pour mieux agir 6
Conseil d'administration

CAMPAGNE PROMOTIONNELLE
Une promotion 360° 8

BILAN DES RÉALISATIONS
Depuis 2002, la Coalition met en œuvre diverses actions pour promouvoir les professions de notre industrie 10

PARTENARIATS
Des partenaires essentiels 12

COMITÉS
Unir ses forces 13

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2012-2013
Se mobiliser pour être avant-gardiste 14

ÉTATS FINANCIERS
Rapport de l'auditeur indépendant 15
Résultats et évolution des actifs nets 16
Bilan 17
Flux de trésorerie et notes complémentaires 18

UN VENT DE RENOUVEAU SOUFFLE SUR LA COALITION

THE COALITION AND THE WINDS OF CHANGE

L'année 2012 marquait le 10e anniversaire de la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages (Coalition)! Pour célébrer cet événement, un cocktail fut organisé dans le cadre de la première *Journée de l'assurance de dommages*. Depuis sa création, la Coalition entreprend chaque année de nombreuses actions, telles que des campagnes publicitaires, des jeux interactifs et des outils pédagogiques, pour promouvoir les carrières stimulantes qu'offre notre industrie. Cette année, la Coalition s'est affichée dans les établissements d'enseignement, dans le métro et un peu partout au Québec, en plus de rayonner sur le Web avec la refonte de son site Prosdelassurance.ca.

DÉFIER LES TENDANCES

La mission de la Coalition demeure toujours d'actualité. En effet, la pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie de l'assurance de dommages perdure. Selon Emploi-Québec, 1,4 million de personnes devront entrer ou retourner sur le marché du travail d'ici 2020, principalement pour prendre la relève des retraités. Les jeunes ne pourront, à eux seuls, combler les besoins de main-d'œuvre. Pour y répondre, il faudra également compter sur de nouveaux bassins de relève.

Dans un contexte démographique où tous les secteurs confondus sont en grande concurrence pour attirer et retenir des travailleurs qualifiés, notre industrie se doit de poursuivre ses efforts. Actuellement, 50 % des représentants actifs sont âgés de 45 ans ou plus. D'ici quelques années, la moitié des membres actifs prendront leur retraite. Ces chiffres amènent donc la Coalition à redoubler ses efforts!

TOURNÉE VERS L'AVENIR

L'année 2013 marque le début d'une nouvelle ère pour la Coalition : de nouveaux enjeux, défis et projets. Les membres du conseil d'administration (C. A.) ont entamé, à l'automne 2012, une réflexion sur la gouvernance et l'avenir de la Coalition. Cette réflexion a, entre autres, permis de mettre en évidence que les jeunes ne sont plus les seuls candidats potentiels aux professions en assurance de dommages. La relève est encore synonyme de jeunes certes, mais aussi d'adultes en réorientation de carrière, de nouveaux arrivants et de retraités actifs de l'industrie. La Coalition entend cibler ses actions pour joindre ces quatre principaux publics.

UNE INDUSTRIE MOBILISÉE ET AVANT-GARDISTE

La Coalition doit son succès, notamment à la mobilisation de l'ensemble de l'industrie. Grâce aux 363 entreprises qui ont contribué volontairement à la campagne de financement 2012, la Coalition a réussi à mettre en œuvre des actions qui ont porté fruit. Nous ne soulignerons jamais assez leur solidarité envers l'industrie.

La Coalition est synonyme de gens dévoués et passionnés. L'implication des membres de notre Comité des établissements et de notre Comité relève doit être soulignée. Leurs idées nous inspirent et nous font avancer. La présence de la Coalition sur le terrain n'aurait pas autant de succès sans nos ambassadeurs présents aux quatre coins du Québec, toujours prêts à prendre le flambeau pour promouvoir les professions de notre industrie. La Coalition a de nombreux partenaires et, bien sûr, leur collaboration contribue à notre réussite.

Je désire également exprimer toute ma gratitude envers les membres du C. A. de la Coalition et de la Chambre de l'assurance de dommages pour leur dévouement, leurs idées et leur contribution dans la mise en place des actions de la Coalition.

En une décennie, nous avons réussi à nous démarquer des autres industries. Maintenant, ensemble, repoussons les limites pour demeurer les précurseurs.



« Actuellement, 50 % des représentants actifs sont âgés de 45 ans ou plus. D'ici quelques années, la moitié des membres actifs prendront leur retraite. Ces chiffres amènent donc la Coalition à redoubler ses efforts! »

"Currently, 50% of active representatives are 45 or older, meaning that within a few short years, half of our active members will be retiring. These statistics are spurring the Coalition to work even harder!"

Me Robert LaGarde
Président du conseil d'administration /
President of the Board of Directors

In 2012, the Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages (Coalition) celebrated its 10th anniversary! To celebrate, a cocktail party was organized during the first Journée de l'assurance de dommages. Every year since its inception, the Coalition has undertaken a vast range of activities including creating promotional campaigns, interactive games and educational tools to promote the exciting careers our industry has to offer. This year, the Coalition was active in educational institutions, in the metro and throughout Quebec, in addition to being present on the Web thanks to its redesigned website, Prosdelassurance.ca.

BUCKING THE TREND

The Coalition's mission remains timely, given the damage insurance industry's on-going issues with staffing shortages. According to Emploi-Québec, 1.4 million people will enter or return to the workforce by 2020, mainly to replace those retiring. Young people alone cannot meet all the labour needs—we will also have to begin looking elsewhere.

In a demographic context where all economic sectors are in competition to attract and retain skilled workers, our industry must continue to rise to the challenge. Currently, 50% of active representatives are 45 or older, meaning that within a few short years, half of our active members will be retiring. These statistics are spurring the Coalition to work even harder!

LOOKING TOWARDS THE FUTURE

Two-thousand and thirteen marked the beginning of a new era for the Coalition, filled with new issues, challenges and projects. In the fall of 2012, the members of the Board of Directors (BoD) began reflecting upon governance and the future of the Coalition. Amongst other things, this process highlighted the fact that the damage insurance industry can no longer only consider young people when looking for potential candidates to the profession. Of course, succession planning is still synonymous with young people, but it also includes adults transitioning into new careers, active retirees and newcomers. The Coalition intends to focus its efforts on reaching these four main groups.

THE INDUSTRY: MOBILIZED AND FORWARD-THINKING

The Coalition owes much of its success to its ability to mobilize the industry as a whole. Thanks to the 363 companies that voluntarily contributed to the 2012 fundraising campaign, the Coalition was able to carry out a number of successful activities. We cannot thank them enough for the solidarity they have shown to our industry.

The Coalition is synonymous with dedicated, passionate people. The hard work of the members of our Educational Institutions Committee and our Succession Planning Committee is especially worthy of mention. Their ideas inspire us and propel us forward. The Coalition would not have been so successful working in the field without our ambassadors throughout Quebec who were always ready to champion the promotion of our industry's professions. The Coalition has many partners and, of course, their collaboration contributes to our success.

I would also like to express how grateful I am to the members of the BoDs of both the Coalition and the Chambre de l'assurance de dommages for their dedication, ideas and participation in implementing the Coalition's activities.

In one decade, we have succeeded in differentiating ourselves from other industries. Now, together, let us continue to push the envelope and remain leaders in the field.

RÉFLÉCHIR ENSEMBLE POUR MIEUX AGIR

Tous les deux ans, les membres du C. A. se réunissent pour réfléchir à la mission, à la gouvernance et à l'avenir de la Coalition. À l'automne 2012, après plus de dix ans d'existence, les membres du C. A. ont entrepris une réflexion stratégique afin de faire le point.

Cette réflexion stratégique, qui a nécessité trois rencontres et la collaboration de tous les acteurs impliqués dans l'organisation, visait quatre principaux objectifs :

- Actualiser le mandat de la Coalition
- Assurer la pérennité et le transfert des connaissances de la Coalition
- Moderniser le mode de gouvernance, les statuts et le Règlement de la Coalition
- Définir les orientations et les priorités d'action de la Coalition

À l'issue de la réflexion stratégique, trois principaux enjeux et deux orientations stratégiques ont été identifiés comme prioritaires.

ENJEU I :
PÉRENNITÉ DE LA COALITION

Depuis sa création, la Coalition s'est donné comme principe de remettre en question son existence, tous les deux ans. Bien que cette réflexion soit pertinente, elle empêchait la Coalition de se doter d'une mission à long terme. Puisque les tendances démographiques confirment que la mission de la Coalition demeurera pertinente pour de nombreuses années, il a été convenu de miser sur une vision à long terme.

ENJEU II :
GOUVERNANCE

La composition du C. A. est un facteur clé pour une bonne gouvernance. Afin d'assurer l'excellence de son administration, la Coalition s'est dotée d'un Comité de gouvernance pour réévaluer et optimiser la constitution du C. A.

ENJEU III :
PRÉSIDENCE

Au fil des ans, le rôle du président du C. A. s'est élargi. Outre ses fonctions de représentation, il participe à la gestion quotidienne de la Coalition. Le poste de président (chef des opérations) a été créé dans l'optique d'assurer une saine gestion de la Coalition. Un travail est en cours pour différencier les mandats de président du C. A. et de président (chef des opérations).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Me ROBERT LAGARDE
Président du conseil d'administration

SYLVAIN SIMARD
Vice-président
Issu des assureurs directs (Denis Blackburn lui a succédé en tant qu'administrateur à partir du 26 février 2013)



JONATHAN CARON
Administrateur
Issu des cabinets d'expertise en règlement de sinistres

Toujours dans une perspective de pérennité, la Coalition s'est dotée de deux orientations stratégiques.

ORIENTATION I :
QUATRE STRATÉGIES POUR QUATRE PUBLICS

Puisque les candidats potentiels aux professions en assurance de dommages ne sont plus seulement les jeunes, la Coalition s'emploiera à mettre en place des actions stratégiques pour joindre les quatre principaux publics cibles : les étudiants au secondaire et au cégep, les adultes en réorientation de carrière, les nouveaux arrivants et les retraités actifs de l'industrie.

ORIENTATION II :
RENFORCEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Le nombre d'établissements d'enseignement offrant l'AEC en assurance de dommages ou le DEC en Conseil en assurances et en services financiers a presque triplé au cours des dernières années, multipliant ainsi les acteurs impliqués dans la formation de la relève. La composition du Comité des établissements a été élargie afin d'en renforcer le rôle et d'améliorer la communication entre les différentes maisons d'enseignement. Pour les établissements, ce Comité est une tribune où ils expriment les enjeux qui les préoccupent et où ils réfléchissent aux actions qui pourraient être mises en œuvre pour les soutenir.

OBSERVATEURS ET PARTENAIRES

FRANÇOIS HOULE
Institut d'assurance de dommages du Québec

CÉCILE HAMMOND
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

LISE OUELLET
Établissements d'enseignement collégial

STÉPHANIE RICHARD
Emploi-Québec

À DÉTERMINER
Chambre de l'assurance de dommages



ISABELLE PERREAULT
Administratrice
Issue des cabinets de courtage

JOHANNE LAMANQUE
Secrétaire-trésorière
Bureau d'assurance du Canada – section Québec



BENOIT LAMONTAGNE
Administrateur
Issu des assureurs à courtiers

UNE PROMOTION 360°



Depuis 2002, la Coalition a développé plusieurs outils de communication et a mis en œuvre diverses actions pour promouvoir et revaloriser les professions en assurance de dommages. Loin de s'arrêter là, la Coalition a déployé une nouvelle campagne promotionnelle intégrée en 2012 : publicité, Web et présence terrain sont à l'honneur!

UNE CAMPAGNE HAUTE EN COULEUR

À la veille des choix de carrière des élèves du secondaire et du cégep, la Coalition a lancé une nouvelle campagne publicitaire axée sur le réalisme de la vie quotidienne et sur les nombreux avantages qu'offrent les carrières en assurance de dommages. Désir d'aider les personnes sinistrées, rémunération intéressante, horaires flexibles, travail à domicile, sans parler d'un taux d'employabilité qui frôle les 100 %, voilà certains bénéfices alléchants mis de l'avant pour attirer les étudiants du secondaire et du cégep à s'inscrire à un programme de formation en assurance de dommages. Pendant les mois d'octobre et de février, des publicités ont été affichées sur le Web ainsi que dans le métro de Montréal, les cégeps, les restaurants et les bars fréquentés par la relève.

« C'est bien de rêver, mais c'est encore mieux de vivre quelque chose de concret et de gratifiant. » Me Robert LaGarde

LA CAMPAGNE EN CHIFFRES

- **432** affiches dans 14 cégeps
- **518** affiches dans des restaurants et des bars
- **860** affiches dans les wagons de métro et **600** vidéos diffusées sur les écrans
- **19 000** clics sur nos publicités Web
- **47 178 629** impressions de nos publicités sur le Web
- Et des publicités dans diverses autres publications :
 Le Soleil, Option Carrières, Guides Choisir, Palmarès des carrières et L'Informateur de l'AQISEP.



LA FACE CACHÉE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

Lorsqu'un outil a du succès, pourquoi ne pas l'améliorer pour le faire vivre à nouveau? C'est ce que la Coalition a fait en publiant son neuvième cahier spécial sur l'assurance de dommages dans les sept grands quotidiens du groupe Gesca, soit *La Presse, Le Soleil, La Tribune, Le Nouvelliste, La Voix de l'Est, Le Droit* et *Le Quotidien*. Reprenant le concept de la campagne publicitaire, le cahier intitulé « La face cachée de l'assurance de dommages » a permis de démystifier les carrières en assurance de dommages. Au travers de leurs témoignages, des professionnels en assurance de dommages aux parcours variés mettent en évidence les avantages réels offerts par les carrières de l'industrie.

RÉSULTATS

- Plus d'un million de lecteurs
- **510 766** exemplaires tirés
- **5 000** copies supplémentaires distribuées aux conseillers en information scolaire et professionnelle au Québec, aux directions régionales d'Emploi-Québec, aux collèges ainsi qu'aux visiteurs des salons de l'emploi et de la formation.

PERSPECTIVES
Au cours de l'année à venir, les efforts seront redoublés pour augmenter la présence de la Coalition sur les réseaux sociaux.



PERSPECTIVES
La Coalition désire intensifier sa présence dans les établissements d'enseignement.

RAYONNER SUR LE WEB

Afin de faire rayonner l'industrie sur le Web, la Coalition a revampé son site Prosdelassurance.ca pour mieux répondre aux besoins des futurs professionnels. Le lancement du nouveau site Web a concordé avec celui de la campagne promotionnelle automnale, ce qui a permis d'augmenter considérablement le trafic sur le site. Ceci montre à quel point le Web est un incontournable pour joindre la relève et l'industrie.

Le choix d'une carrière constitue l'une des décisions les plus importantes que nous ayons à prendre au cours de notre vie. Profitant désormais d'une place privilégiée, le questionnaire *As-tu le profil d'un pro?* permet aux intéressés de valider s'ils ont le profil d'un professionnel de l'assurance de dommages.

Voulant rejoindre les internautes, la Coalition communique aussi avec ses 3 000 adeptes sur Facebook et avec ses 6 380 abonnés via son bulletin électronique.

Promotion des événements, recrutement d'ambassadeurs, actualité dans l'industrie, voilà quelques-unes des raisons de suivre la page Facebook de la Coalition et de s'abonner à son bulletin électronique.

Le Web est un incontournable pour joindre la relève et l'industrie.

RÉSULTATS

- Site web : **17 397** visiteurs
- Site mobile : **1 977** visiteurs
- Facebook : plus de **3 000** adeptes
- Questionnaire *As-tu le profil d'un pro?* : plusieurs centaines de personnes y ont répondu
- Bulletin électronique : **3** envois à **6 380** abonnés

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Des questions, les gens en ont! La Coalition se fait toujours un plaisir d'y répondre et d'échanger avec chacun. Cette année, la Coalition a répondu à plusieurs centaines de demandes d'information par téléphone, courriel et via les médias sociaux.

PRÉSENCE TERRAIN

La Coalition se doit de se rapprocher de la relève, et pour ce faire, elle doit être omniprésente sur le terrain. La relève a des interrogations, des aspirations et des besoins auxquels la Coalition désire répondre. Chaque année, la Coalition participe à une multitude d'événements clés afin d'intéresser les candidats potentiels aux carrières en assurance de dommages et d'informer les entreprises de l'industrie et les établissements d'enseignement.

Cette année, la présence terrain de la Coalition équivaut à une trentaine de journées complètes de représentation.

RÉSULTATS

- **5** salons et foires de l'emploi et de l'éducation
- **2** présentations des professions en assurance de dommages et participation à une journée carrière dans des établissements d'enseignement
- **6** événements de l'industrie de l'assurance de dommages
- **2** événements dédiés aux enseignants et conseillers en information scolaire et professionnelle
- **3** activités de réseautage

DEPUIS 2002, LA COALITION MET EN ŒUVRE DIVERSES ACTIONS POUR PROMOUVOIR LES PROFESSIONS DE NOTRE INDUSTRIE.

PLUS DE 259

ÉVÉNEMENTS RELATIFS À L'EMPLOI ET À L'ÉDUCATION : L'ÉQUIVALENT D'UNE ANNÉE ENTIÈRE DE PROMOTION DIRECTE SUR LE TERRAIN.

17 397 PERSONNES
ONT VISITÉ LE SITE WEB EN 2012-2013.

ILS ÉTAIENT **500** EN 2002

2 349 VISITEURS
ONT NAVIGUÉ SUR LA VERSION MOBILE DU SITE WEB PROSDELASSURANCE.CA DEPUIS SA CRÉATION EN 2011.

PRÈS DE 1 500 TROUSSES PÉDAGOGIQUES
DISTRIBUÉES AUX ENSEIGNANTS ET CONSEILLERS DES ÉCOLES SECONDAIRES.

3 229 RÉPONDANTS
AU QUESTIONNAIRE VIRTUEL *AS-TU LE PROFIL D'UN PRO?*

ENVIRON 5 500 DEMANDES D'INFORMATION
PAR TÉLÉPHONE, PAR COURRIEL ET VIA LES MÉDIAS SOCIAUX.

2 JEUX
D'INITIATION À L'ASSURANCE DE DOMMAGES : *KAMBRIOLAGE* ET *CASSE LA BARAQUE*.

DE MULTIPLES OUTILS PROMOTIONNELS PRODUITS ET UTILISÉS PAR LA COALITION, LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET LES EMPLOYEURS.

UN ÉVENTAIL D'INITIATIVES POUR LES EMPLOYEURS :

AVIS DE FIN DE COHORTE, RÉPERTOIRE DES EMPLOYEURS POTENTIELS, PARTENARIAT AVEC DES SITES DE RECHERCHE D'EMPLOI, ETC.

11 ANNÉES

DE PLACEMENT PUBLICITAIRE DANS LES QUOTIDIENS ET LES GUIDES SPÉCIALISÉS,

ET PLUS DE 311 MENTIONS ET ARTICLES PARUS.

1ER

L'INDICE RELATIF DE BONHEUR A CLASSÉ EN 2010 L'ASSURANCE DE DOMMAGES AU 1ER RANG DES PROFESSIONS EN TERMES DE BIEN-ÊTRE DES EMPLOYÉS.

3 SONDAGES OMNIBUS

POUR ÉVALUER LA PERCEPTION DU PUBLIC À L'ÉGARD DES PROFESSIONNELS DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES, LAQUELLE S'EST AMÉLIORÉE DE 25 % ENTRE 2006 ET 2010.

9 CAHIERS PROMOTIONNELS

SUR LES CARRIÈRES EN ASSURANCE DE DOMMAGES

INSÉRÉS DANS 7 GRANDS QUOTIDIENS, REJOIGNANT PLUS D'UN MILLION DE LECTEURS CHAQUE ANNÉE.

29 ÉTABLISSEMENTS COLLÉGIAUX

OFFRENT OU ONT OFFERT LE DEC, L'AEC OU LES DEUX.

IL Y EN AVAIT 11 EN 2002.

10 146 NOUVEAUX CERTIFIÉS ENTRE 2002 ET 2012 :

UN INDICE INDÉNIABLE DES EFFORTS DÉPLOYÉS.

DES RETOMBÉES QUI DÉPASSENT LARGEMENT LES 3,1 MILLIONS DE DOLLARS INVESTIS!

DES PARTENARIATS ESSENTIELS

APPRENTI COLLÉGIEN EN ACTION

Depuis 2010, la Coalition et le Centre de développement en assurances et services financiers soutiennent le projet innovateur d'*Apprenti collégien en action* du Cégep de Sainte-Foy et de la Commission scolaire de la Capitale. Visant à soutenir la persévérance et la réussite scolaire, à faire connaître le programme d'études Conseil en assurances et en services financiers, et à répondre aux besoins importants de main-d'œuvre dans le secteur de l'assurance, ce projet a permis à une trentaine d'étudiants provenant de six écoles secondaires de participer à des activités enrichissantes et divertissantes.

AVIS DE FIN DE COHORTE

Chaque année, des finissants des programmes en assurance de dommages quittent les bancs d'école pour entrer sur le marché du travail, et les cégeps informent la Coalition des fins de cohortes. Afin de favoriser l'insertion de ces nouveaux travailleurs dans l'industrie de l'assurance de dommages, la Coalition informe les employeurs de la région concernée que des finissants sont maintenant prêts à travailler.

AQISEP

Depuis plusieurs années, l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP) et la Coalition mettent en commun leurs efforts pour faire connaître les professions en assurance de dommages auprès des conseillers en information scolaire et professionnelle, des conseillers en orientation, des enseignants et des conseillers pédagogiques. Le partenariat avec l'AQISEP se traduit par la publication de publicités dans leur bulletin (4 envois par année à plus de 2 500 professionnels), par la participation active à leurs événements et par la promotion de la trousse pédagogique qui est spécifiquement dédiée aux enseignants et conseillers en information et orientation.

LARAQ

L'Association de la relève en assurance du Québec (LARAQ), qui a aussi pour but de promouvoir les avenues offertes par une carrière en assurance, est un partenaire de choix. Les deux organismes s'entraident : la Coalition soutient LARAQ pour la tenue de ses événements, en retour, LARAQ aide la Coalition pour le recrutement d'ambassadeurs.

RÉPERTOIRE DES EMPLOYEURS POTENTIELS

La relève est à la recherche d'emploi et les employeurs recrutent! C'est dans cette perspective que le répertoire des employeurs potentiels est mis à la disposition des internautes à Prosdelassurance.ca. En moyenne, 66 employeurs sont inscrits par région.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

En 2012, la Coalition a appuyé le programme de *Reconnaissance des acquis et des compétences* (RAC) pour l'AEC en assurance de dommages du Cégep de Lévis-Lauzon. Ce projet contribue à la mission de la Coalition dans sa recherche constante de l'adéquation entre la formation et le marché du travail, en plus de contrer la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie de l'assurance de dommages.

UNIR SES FORCES

PERSPECTIVES

Depuis sa réflexion stratégique, la Coalition a décidé d'élargir la composition de son Comité des établissements. Le 14 mars 2013, ce sont 24 représentants de 15 établissements différents qui se sont réunis.

COMITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

Son mandat vise à partager l'expertise des maisons d'enseignement afin d'arrimer les actions de communication et de promotion. Le Comité regroupe des directeurs des études des établissements offrant le DEC en Conseil en assurances et en services financiers, des représentants de la formation continue (AEC en assurance de dommages) ainsi que des enseignants et des responsables de programme.

MEMBRES

Michel Archambault, Cégep du Vieux Montréal
Sylvie Belzile, Cégep de Lévis-Lauzon
Edward Berryman, Cégep de Sainte-Foy
Caroline Bouchard, Cégep Beauce-Appalaches
Caroline Bouchard, Cégep de Saint-Jérôme
Jacky Boucher, Collège O'Sullivan de Québec
Kathleen Cantin, Cégep de Lévis-Lauzon
Nathalie Clusiau, Collège de Valleyfield
Suzanne Cormier, Cégep@distance
Josée Daudelin, Cégep de Saint–Hyacinthe
Martine Denommée, Cégep du Vieux Montréal
Isabelle Deslauriers, Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption
Katia Dupuis, Séminaire de Sherbrooke
Isabelle Fortier, Cégep de Lévis-Lauzon
Johanne Giguère, Cégep de Sainte-Foy
Diane Gravel, Collège Édouard-Montpetit
Lynda Higgins, Cégep de Lévis-Lauzon
Leesa Hodgson, Cégep du Vieux Montréal
Édith Lachance, Séminaire de Sherbrooke
France Lamarche, Collège Montmorency
Carole Lavoie, Cégep de Sainte-Foy
Lise Marquis, Cégep de Sainte-Foy
Diane McGee, Collège John Abbott
Suzanne Nadeau, Collège O'Sullivan de Montréal
Lise Ouellet, Cégep de Sainte-Foy
Manon Richard, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Joanne Ross, Collège John Abbott
Lisa Roy, Cégep de Thetford
Daniel Sanders, Collège LaSalle
Daniel Sincu, Collège LaSalle
Jean-Luc Trussart, Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption
Diane Turcotte, Cégep du Vieux Montréal
Natalie Vallée, Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption

COMITÉ RELÈVE

Son mandat est de faire connaître la réalité professionnelle, les besoins et les préoccupations de la relève oeuvrant en assurance de dommages et d'émettre des recommandations à la Coalition pour que ses actions de promotion collent à sa réalité. L'implication des professionnels du Comité permet à la Coalition d'être présente dans plusieurs événements à travers le Québec.

MEMBRES

Karl Bélanger, souscripteur (jusqu'en novembre 2012)
Maryse Bossé, directrice régionale, assurance des particuliers
Simon Charbonneau, souscripteur
Caroline Cormier, chef d'équipe, soutien à la souscription
Marc-Olivier Dagenais, expert en sinistre des particuliers
Anne-Marie Deschênes, courtier en assurance de dommages (jusqu'en septembre 2012)
Baldwin Diaz Acosta, chef de service
Alexandre Dubois, courtier en assurance de dommages
Audrey Dubuc, courtier en assurance de dommages
Geneviève Ducharme, souscriptrice
Marie-Lou Gagné, courtier en assurance de dommages
Vincent Gosselin, expert en sinistre
Nancy Joyal, directrice de l'indemnisation
Nicolas Lemieux, chef d'équipe régional
Andréanne Paquet, courtier en assurance de dommages (jusqu'en juin 2012)
Patrick Toupin, courtier en assurance de dommages





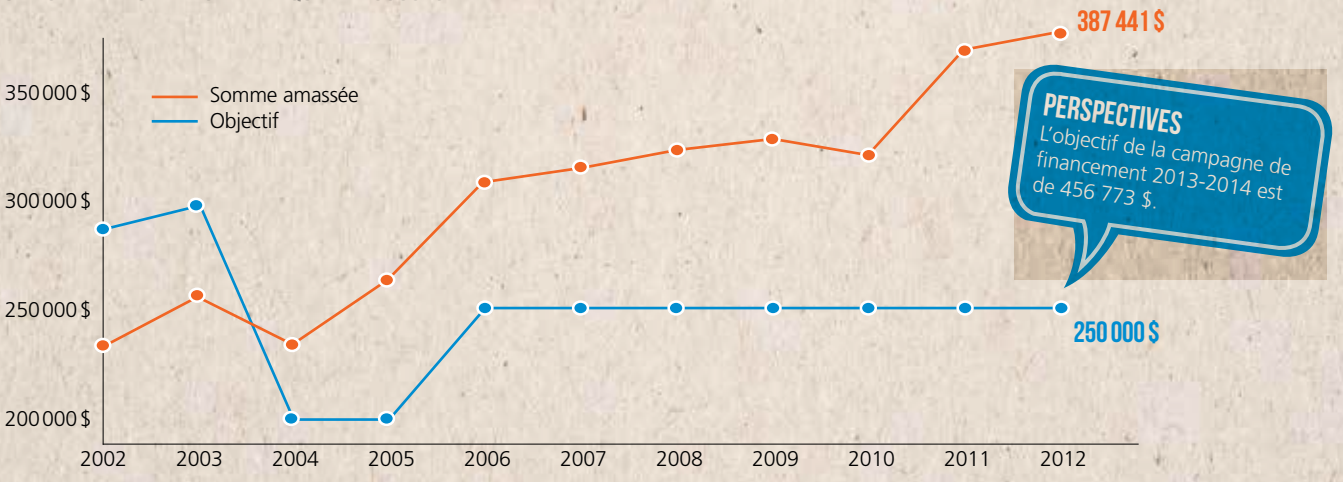
SE MOBILISER POUR ÊTRE AVANT-GARDISTE

« Je désire souligner la mobilisation de l'ensemble de l'industrie de l'assurance de dommages puisque, grâce à elle, nous nous positionnons à l'avant-garde et nous nous démarquons des autres secteurs d'activités. Cette année encore, nous avons largement dépassé notre objectif de 250 000 $ en ayant amassé 387 441 $ grâce à la contribution de 363 entreprises. »
Me Robert LaGarde

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2012-2013

	TOTAL REÇU	OBJECTIF	ATTEINTE DE L'OBJECTIF	TAUX DE PARTICIPATION
Assureurs à courtiers	122 370 $	113 125 $	108,17 %	42 %
Assureurs directs	190 491 $	90 000 $	211,66 %	68 %
Cabinets de courtage	71 142 $	45 000 $	158,09 %	29 %
Cabinets d'experts en sinistre indépendants	3 438 $	1 875 $	183,36 %	39 %
TOTAL	**387 441 $**	**250 000 $**	**154,98 %**	

UNE ONZIÈME CAMPAGNE MARQUÉE DE SUCCÈS



PERSPECTIVES
L'objectif de la campagne de financement 2013-2014 est de 456 773 $.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX ADMINISTRATEURS DE LA COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES, qui comprennent le bilan au 28 février 2013, les états des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES tire des produits de dons sur une base volontaire dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, des résultats, de l'actif et des actifs nets.

OPINION AVEC RÉSERVE

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES au 28 février 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

INFORMATIONS COMPARATIVES

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que la COALITION POUR LA PROMOTION DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er mars 2012 et que sa date de transition était le 1er mars 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 29 février 2012 et au 1er mars 2011, et les états des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 29 février 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avions pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

Blain, Joyal, Charbonneau

Par **Sylvain Dufresne**, CPA auditeur, CA
Sainte-Julie
Le 8 mai 2013

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2013

	2013	2012
	$	$
PRODUITS		
Contributions des donateurs	387 441	371 783
Intérêts	1 286	1 194
	388 727	372 977
CHARGES		
Publicité	248 392	232 199
Services administratifs	61 042	42 878
Matériel de promotion	3 694	9 173
Événements	37 441	37 445
Site Web	2 284	448
Imprimerie et papeterie	6 414	4 595
Poste et messagerie	733	3 577
Réunions	9 191	7 073
Honoraires professionnels	16 992	3 418
Commandites	12 000	7 584
Assurances	763	763
Frais bancaires	412	349
	399 358	349 502
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**(10 631)**	**23 475**
ACTIFS NETS AU DÉBUT	**95 200**	**71 725**
ACTIFS NETS À LA FIN	**84 569**	**95 200**

BILAN

AU 28 FÉVRIER 2013

	2013	2012
	$	$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	83 604	103 494
Frais payés d'avance	12 164	2 632
	95 768	106 126
PASSIF		
Court terme		
Fournisseurs et frais courus	11 199	10 926
ACTIFS NETS		
Actifs nets non affectés	84 569	95 200
	95 768	**106 126**

Pour le conseil d'administration,



Me Robert LaGarde
Président



Isabelle Perreault
Administratrice

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2013

	2013	2012
	$	$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(10 631)	23 475
Variation nette des éléments hors caisse (note 4)	(9 259)	(40 673)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**(19 890)**	**(17 198)**
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	**103 494**	**120 692**
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	**83 604**	**103 494**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1- IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Il a pour mission d'intéresser un plus grand nombre de candidats aux possibilités de carrière offertes par l'industrie de l'assurance de dommages et de revaloriser l'image des professionnels qui oeuvrent dans ce domaine.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

La reconnaissance des contributions des donateurs s'effectue sur une base d'encaissements ou lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

INSTRUMENTS FINANCIERS
ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

3- BILAN D'OUVERTURE ET IMPACT DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

L'organisme a choisi d'appliquer les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ci après appelées "NCOSBL".

Les états financiers de l'exercice terminé le 28 février 2013 ont été élaborés en fonction des principes comptables décrits et notamment les dispositions prévues au chapitre 1501 – Application initiale des normes relatives aux premiers adoptants de ce référentiel comptable.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les actifs nets à la date de transition, soit le 1er mars 2011 (date d'ouverture du premier exercice de comparaison), ainsi que sur ceux de l'exercice comparatif selon les NCOSBL ou le résultat net de l'exercice comparatif selon les NCOSBL.

BILAN D'OUVERTURE À LA DATE DE TRANSITION AUX NCOSBL

	BILAN AU 1ER MARS 2011 SELON LES ÉTATS FINANCIERS ÉTABLIS ANTÉRIEUREMENT	VARIATIONS AUX ACTIFS NETS	BILAN AU 1ER MARS 2011 SELON LES NCOSBL
	$	$	$
ACTIF			
Court terme			
Encaisse	120 691	-	120 691
Frais payés d'avance	4 371	-	4 371
	125 062	-	125 062
PASSIF			
Court terme			
Fournisseurs et frais courus	53 337	-	53 337
ACTIFS NETS			
Actifs nets non affectés	71 725	-	71 725
	125 062	-	**125 062**

4- VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE

	2013	2012
	$	$
Frais payés d'avance	(9 532)	1 739
Fournisseurs et frais courus	273	(42 412)
	(9 259)	(40 673)

5- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle du présent exercice.

CONCEPTION : PICACOM
IMPRESSION : QUADRISCAN



Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages

999, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1200
Montréal (Québec) H3A 3L4
Téléphone : 514 842-2591 / 1 800 361-7288
Télécopieur : 514 842-3138
coalition@chad.qc.ca
prosdelassurance.ca